

Politique africaine

APPEL À CONTRIBUTIONS

Classes sociales et migrations La reproduction sociale des familles par les mobilités

Dossier coordonné par **Amélie Grysole** (CNAM) et **Doris Bonnet** (IRD)

Date limite d'envoi des propositions: 10 octobre 2019

Ce dossier thématique de la revue *Politique africaine* porte sur les liens entre la production des classes sociales et les dynamiques de circulations internationales au sein des familles subsahariennes. Il s'agit de mettre l'accent sur les mobilités spatiales dans leur articulation avec les mobilités sociales : comment la position sociale dans le pays de départ est-elle reproduite, augmentée ou diminuée par la migration d'un-e ou plusieurs membres du groupe familial ?

Contrairement aux images associées à la « crise des migrants » de 2015 d'Africains démunis tentant d'entrer illégalement en Europe, une part importante de celles et ceux qui quittent l'Afrique subsaharienne aujourd'hui appartiennent à diverses fractions des classes moyennes locales, et voyagent majoritairement avec des visas (Héran 2018; Lessault et Beauchemin 2009). Les analyses sur les migrations subsahariennes reproduisent souvent une vision dichotomique des classements sociaux, du point de vue du pays d'immigration : d'un côté les « immigrés » populaires (les employés subalternes, les commerçants, les sans-papiers) et de l'autre les « élites » cosmopolites (les « intellectuels », les professionnels qualifiés, les étudiants). Dans ce cadre, les classes sociales dans leur pluralité sont peu analysées (Van Hear 2014). Allant à l'encontre d'une vision afro-pessimiste des migrations subsahariennes provoquées essentiellement par la précarité économique, la question des différenciations sociales sera posée ici dans un contexte transnational.

D'une manière générale, le déclin des analyses en termes de classes sociales dans les travaux en sciences sociales (Chauvel 2001) s'est appuyé sur la diffusion de l'idée d'une « moyennisation » des sociétés occidentales et d'une paupérisation des pays aux économies les plus fragiles. En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, les études récentes ont davantage concerné les ruraux pauvres ou les urbains précaires. Si une partie des classes moyennes africaines, notamment celles dont le statut reposait sur ses liens avec l'État, a subi un déclassement social important - suite aux politiques d'ajustement structurel et aux réformes néolibérales des années 1980-1990 -, elles n'ont pas pour autant disparu de l'espace social. Contre une représentation binaire des sociétés africaines composées de larges masses pauvres indifférenciées et d'une petite élite économique et politique, une littérature récente documente l'hétérogénéité des classes sociales contemporaines, en insistant notamment sur les classes moyennes, dans leurs dimensions plurielles, objectives et subjectives

(Darbon 2014; Lentz 2016; Melber 2017; Kroeker, O’Kane, et Scharrer 2018), pointant la distribution inégale des capitaux dans les dynamiques sociales (Noret forthcoming). Ce dossier invite à documenter empiriquement les divisions de classe à une échelle infra-nationale et dans un contexte social, économique, politique et historique donné. Il s’agit alors de s’interroger sur les tactiques migratoires de familles subsahariennes appartenant à diverses fractions de classe, avec un focus sur les classes moyennes au pluriel.

En plus des différenciations sociales habituelles comme le lignage et la catégorie statutaire (anciens aristocrates, guerriers ou chefs religieux, gens libres, ‘castes’ socio-professionnelles, anciens esclaves), également la classe d’âge, la profession, le diplôme et le genre, peu d’enquêtes en Afrique ont pris en compte l’articulation des variables de classement et l’intégration à différentes classes sociales au-delà des « très pauvres » et des « très riches ». Les classements sociaux s’entendent, notamment en Afrique subsaharienne, dans le contexte général d’une pauvreté importante et d’une tendance forte à l’augmentation des inégalités. L’appartenance aux classes moyennes repose notamment sur des niveaux de revenus et de diplômes nettement plus faibles qu’en Europe.

Au-delà des critères du revenu ou de la profession, il s’agit de documenter précisément les fondements « localisés » des inégalités socio-économiques et des oppositions de classe (Laferté 2014), ainsi que les modèles de réussite, les aspirations et les morales économiques défendus au sein de styles de vie différents (Banégas et Warnier 2001). Les classes sociales, définies de façon relationnelle, diffèrent en fonction des économies nationales (diversifiées et structurées en Afrique du Sud ou au Nigeria ; fragiles et en crise en RDC ou en Somalie) et selon le type d’environnement de la résidence : urbain, rural, capitale, villes moyennes. Aujourd’hui, les positions de pouvoir sont redéfinies par les transformations structurelles et reposent sur des types de ressources, de liens, et de comportements qui varient dans le temps et dans l’espace : propriété du bétail, de la terre, d’une entreprise, d’un bien immobilier, connexion à l’État, salaire régulier, fonction publique, capital politique (organisation, syndicat, parti), réseau commercial ou religieux, scolarités privées, épargne, bancarisation, etc. Les perspectives socio-historiques et comparatives sont ainsi vivement appelées dans ce dossier.

La question des conditions de possibilité pour certains groupes sociaux d’accumuler des ressources et/ou de sortir de la précarité quotidienne par la migration est au cœur de ce dossier. Dans quelle mesure certain·e·s migrant·e·s permettent-ils/elles à leurs familles de maintenir leur position sociale en Afrique ou d’œuvrer pour une ascension sociale ? Quelle est la part prise par les migrant·e·s et par celles et ceux qui sont resté·e·s au pays ?

Si « la famille » représente l’institution microsociale de base sur laquelle repose la protection sociale individuelle (Calvès, Dial et Marcoux 2018), elle est traversée par des enjeux de pouvoir et des inégalités, notamment de classe, qu’il s’agit de prendre en compte. Le manque d’emplois rémunérateurs et de protection étatique, l’absence de retraites décentes, font que les adultes comptent sur la génération suivante pour prendre en charge leur vieillesse (Alber 2018). Dans quelle mesure, un départ en migration peut-il relever d’une stratégie de diversification des sources de revenus (Bryceson 2006) de la part des parents, des proches et des financeur·e·s au départ d’un·e migrant·e, et participer ainsi au maintien du statut de classe d’un groupe familial resté au pays ? Dans ce contexte, il s’agit de pointer aussi la situation de celles et ceux qui n’ont pas quitté le pays de départ, qualifiés de « *left-behind* » (laissés derrière, « abandonnés »), les considérant comme des actrices et acteurs à part entière dans les relations à distance et dans les mobilités (Buggenhagen 2012; Cole et Groes 2016). Nous invitons dans ce dossier à privilégier cette approche, c’est-à-dire en étudiant les logiques des groupes de parenté, depuis et en relation avec l’espace d’origine.

Axes thématiques du dossier

- *Décrire et comprendre les logiques sociales de l'investissement migratoire*

Dans un contexte d'augmentation des taux de scolarisation (avec des disparités selon les pays et selon la période historique) et de dévaluation des diplômes, les voies de mobilité sociale par l'école sont devenues plus diverses (Noret à paraître). Par exemple, la diversification et la précarisation des statuts des enseignants, consécutifs aux baisses des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation (au Zimbabwe, au Congo, au Mali, par exemple) ont rendu plus incertains les investissements scolaires. En parallèle, la privatisation croissante de l'enseignement conduit à des stratégies de reconversion du capital économique vers le capital scolaire. Le dossier invite à prêter une attention particulière aux arbitrages qui sont faits entre investissements scolaires et investissements migratoires. On peut citer l'exemple de la région de Louga au Sénégal où Anneke Newman (2018) décrit précisément le fait que ce sont ceux qui disposent de ressources économiques et sociales qui investissent dans le commerce et la migration, pendant que ceux qui sont moins dotés poursuivent leurs études secondaires comme un second choix.

En effet, l'investissement migratoire constitue un investissement parmi d'autres possibles pour tenter de s'élever socialement – aux côtés de l'investissement scolaire, mais aussi de l'installation en ville, de l'investissement dans une ou plusieurs activités professionnelles, etc. La transmission ou l'augmentation d'une position sociale à la génération suivante nécessite des investissements à plusieurs niveaux : générer des revenus (par la pluri-activité : travail salarié et économie dite informelle –location d'une chambre ou d'un taxi, petit élevage, maraîchage ou commerce, etc.), accéder à la propriété (capital économique et symbolique), consommer des biens distinctifs produits sur un marché mondial (biens importés de Chine, d'Inde, du Brésil ...) (Ferguson 1999), et enfin investir dans les relations (capital social et politique, Guyer 1993), dans les diplômes (capital scolaire) et aussi dans la migration. Qui en vient – et comment on en vient – à choisir l'investissement migratoire ? Comment est prise la décision d'un départ et quelle(s) sont les personne(s) qui finance(nt) la migration d'un·e membre du groupe familial ? Il s'agit également d'interroger le « recrutement » des migrant·e·s et leurs caractéristiques sociales (genre, niveau de diplôme, place dans la fratrie). Qui part en migration au sein d'un groupe de solidarité quotidienne ? Un tel choix est aussi tributaire du contexte politique, et notamment des modalités sélectives de production de la migration : la possibilité migratoire n'est pas également ouverte à tous les profils sociaux.

- *Des stratégies migratoires de classe ?*

Puisque les candidat·e·s au départ ne disposent pas des mêmes ressources pour concrétiser un projet de migration (contacts, coût du visa, du voyage, compétences linguistiques ...), la question est aussi : qui a la possibilité de migrer et vers quel pays (Van Hear 2014) ? Selon les destinations, comment les politiques migratoires contribuent-elles à sélectionner les migrant·e·s ? Au sein d'un quartier ou d'une ville, quels sont les groupes sociaux qui optent pour la migration et dans quelles circonstances économiques, politiques, historiques ? Dans quelles conditions, un déplacement spatial d'un·e ou plusieurs personnes produit-il un déplacement social du groupe domestique dans le pays de départ (Bidet 2018) ? Quelles fractions des classes sociales reproduisent ou augmentent leur patrimoine par la migration ? De quelle façon les familles qui investissent dans un ou plusieurs départs en migration parviennent-elles à maintenir une position dominante localement ou à atteindre une forme de 'prospérité modérée' (Darbon 2014) ? Déploient-elles des stratégies à court terme (migration de travail dans un pays voisin) ou d'investissement à long terme (migration étudiante vers un autre continent) ? Les groupes de parenté qui atteignent un statut de petite classe moyenne par la migration réinvestissent-ils les ressources économiques acquises, dans du capital

scolaire distinctif comme des scolarités privées dans le pays de départ (Grysole 2018) ? Quelle est la part d'anticipation, d'improvisation et de réorganisation au fil du temps qui entoure ces départs ?

L'objectif sera ici de spécifier des logiques migratoires attachées à diverses fractions de classe et la façon dont ces groupes sociaux peuvent élargir leurs « systèmes résidentiels » (Osmont 1987) et jouer ainsi sur les ressources locales liées à l'autochtonie et les ressources internationales liées à la migration. En quoi les stratégies migratoires des classes moyennes se distinguent-elles de celles des classes populaires et supérieures ? Au-delà de l'idée que, plus on a d'argent, plus on va loin (Héran 2018; Van Hear 2014), quelles sont les conditions de ces migrations, les types de visas, les liens avec les proches au pays d'origine, l'occupation dans le pays de migration ? Quand ils/elles sont diplômé·e·s du secondaire, les migrant·e·s peuvent bénéficier de bourses gouvernementales pour étudier dans des pays étrangers, en fonction également des accords bilatéraux en vigueur. Si ces migrant·e·s partent souvent avec des visas, en avion, avec un projet et/ou un accueil à l'arrivée, ils/elles occupent différents types d'emplois selon leur niveau d'études. Les ressources disponibles dans le contexte d'arrivée sont également tributaires des droits qui sont octroyés aux migrant·e·s (Sainsbury 2012). Selon leur insertion socio-professionnelle en migration, les migrant·e·s vont être plus ou moins en mesure d'aider leurs proches à distance. L'entretien des liens et l'impératif de faire circuler les rétributions de la migration pour les classes moyennes et populaires représentent certainement un marqueur important de différenciation avec les logiques migratoires des classes supérieures. Autre point : les classes supérieures ont tendance à favoriser un retour préparé et plus rapide dans le pays d'origine (Bréant 2018), mais aussi à aider financièrement leurs enfants migrant·e·s, par exemple quand elles/ils sont étudiant·e·s de grandes écoles de commerce ou d'universités prestigieuses à l'étranger (Bourgouin 2011).

- *Entre « mobiles » et « immobiles » : solidarités, rapports de pouvoir et recompositions sociales*

Ce dossier thématique s'intéresse aux relations de solidarité entre les « mobiles » et les « immobiles ». Dans quelle mesure la « taxe familiale » (Wantchekon, Klašnja et Novta 2014), dont s'acquittent souvent celles et ceux qui ont eu accès aux études, à un emploi stable, ou qui sont parti·e·s en migration, peut-elle bénéficier aux aînés, aux cadets, aux collatéraux ? Quelle est la place de l'éthique de la solidarité dans les stratégies sociales et migratoires des classes moyennes (Marie 1997; Dimé 2005) ? Dans un contexte de « solidarités sélectives » (Yount-Andre 2016), comment s'affranchir de certaines relations coûteuses et renforcer d'autres liens plus proches ou plus prometteurs ? Comment dès lors les migrant·e·s s'engagent-elles/ils dans ce système de sollicitations, d'obligations, mais aussi d'assurance pour l'avenir ? Quels liens de réciprocité entretiennent celles et ceux qui sont restés, avec leurs proches partis en migration, pour atteindre des objectifs partagés ? Quels sont les arbitrages qui sont faits par les « mobiles » et les « immobiles » entre objectifs individuels et collectifs ? Comment, finalement, la « cellule familiale » est-elle impactée par les stratégies spatiales ?

Instance de redistribution des revenus et de prise en charge des personnes âgées, des malades et des chômeurs, le groupe de parenté est aussi le lieu où les rapports de genre et de génération s'imposent le plus. À travers l'Afrique, les filles sont de plus en plus souvent scolarisées et les femmes participent activement à l'économie des foyers, avec néanmoins un accès plus difficile à l'héritage et à des positions professionnelles stables. Nombreuses à partir en migration, trop souvent considérées comme des conjointes de migrants, ce dossier invite à considérer leurs départs du point de vue de leurs stratégies propres (Bonnet, Duchesne, 2014) ? Comment maintiennent-elles leur appartenance et les échanges avec leurs proches dans le pays de départ ? Certaines pratiques de parenté en Afrique, telle que la circulation des enfants, la pluri-parentalité ou la polygamie, peuvent favoriser les mobilités spatiales (Whitehouse 2011), par exemple celles des enfants nés en migration et confiés à des proches au pays d'origine (Coe 2013). Par ailleurs ces

stratégies spatiales et sociales sont traversées par des mariages transnationaux, binationaux et interraciaux, en amont ou en aval de la migration internationale (Neveu Kringelbach 2015). Ces unions vont aussi influencer la réorganisation des liens familiaux à distance et peser sur la position sociale du groupe familial dans les hiérarchies de l'espace de départ.

Ce sont ces trois axes thématiques (pari de l'investissement migratoire, stratégies migratoires de classe, recompositions des rapports de pouvoir par la migration) que nous invitons à aborder ensemble à partir de données empiriques portant sur des familles subsahariennes ayant un·e ou des membres résidant dans un autre pays (en Afrique ou hors Afrique). Nous appelons des contributions de toutes les disciplines des sciences sociales basées sur des enquêtes ethnographiques, qualitatives, multi-sites ou sur archives.

Calendrier

10 octobre 2019 : date limite d'envoi des propositions d'articles inédits (une à deux pages, en français ou en anglais) à Doris Bonnet (doris.bonnet@ird.fr) et Amélie Grysole (agrysole@yahoo.fr).

20 octobre 2019 : notifications aux auteur·e·s de l'acceptation ou du refus de leur proposition.

20 mars 2020 : date limite d'envoi des articles rédigés (50 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page inclus)

Pour plus d'information sur le format des articles à soumettre, voir les consignes aux auteur·e·s : <https://polaf.hypotheses.org/soumettre-un-article>.

Références

- Alber, Erdmute. 2018. « Préparer la Retraite: New Age-Inscriptions in West African Middle Classes ». *Anthropology & Aging* 39 (1): 66–81.
- Banégas, Richard, et Jean-Pierre Warnier. 2001. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir ». *Politique africaine*, n° 2: 5–23.
- Bidet, Jennifer. 2018. « Déplacements. Migrations et mobilités sociales en contexte transnational. » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 225: 68–83.
- Bonnet, Doris & Duchesne Véronique, 2014, « Migrer pour procréer: histoires de couples africains. » *Cahiers du Genre* 1 : 41-58.
- Bourgouin, France. 2011. « Des individualistes globaux: ruptures et discontinuités dans les familles d'élites africaines transnationales ». *Autrepart* 57–58 (1): 299–314.
- Bréant, Hugo. 2018. « Retours sur capital(e). Socialiser les émigré.e.s au retour ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 225: 55–67.
- Bryceson, Deborah Fahy. 2006. « African urban economies: searching for sources of sustainability ». In *African Urban Economies: Viability, Vitality or Vitiation?*, Deborah Fahy Bryceson and Deborah Potts, 39–66. Basingstoke: Palgrave.
- Buggenhagen, Beth A. 2012. *Muslim Families in Global Senegal: Money Takes Care of Shame*. Bloomington: Indiana University Press.
- Calvès, Anne E., Fatou Binetou Dial, et Richard Marcoux. 2018. *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Chauvel, Louis. 2001. « Le retour des classes sociales? » *Revue de l'OFCE*, n° 4: 315–59.

- Coe, Cati. 2013. *The scattered family: Parenting, African migrants, and global inequality*. Chicago: University of Chicago Press.
- Cole, Jennifer, et Christian Groes. 2016. *Affective Circuits: African Migrations to Europe and the Pursuit of Social Regeneration*. Chicago: University of Chicago Press.
- Darbon, D. 2014. *Les classes moyennes en Afrique. Enjeux politiques d'une catégorie incertaine*. Karthala, Paris.
- Dimé, Mamadou Ndongo. 2005. « Crise économique, pauvreté et dynamique des solidarités chez les catégories sociales moyenne et populaire à Dakar (Sénégal). » Thèse de sociologie, Montréal: Université de Montréal.
- Ferguson, James. 1999. *Expectations of modernity: myths and meanings of urban life on the Zambian Copperbelt*. Vol. 57. Berkeley: University of California Press.
- Grysole, Amélie. 2018. « Private school investments and inequalities: Negotiating the future in transnational Dakar ». *Africa* 88 (4): 663–82.
- Guyer, Jane I. 1993. « Wealth in people and self-realization in Equatorial Africa ». *Man*, 243–265.
- Héran, François. 2018. « L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes ». *Population et Sociétés*, n° 558: 1–4.
- Kroeker, Lena, David O'Kane, et Tabea Scharrer. 2018. *Middle Classes in Africa: Changing Lives and Conceptual Challenges*. Cham: Springer.
- Laferté, Gilles. 2014. « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés ». *Sociologie* 5 (4): 423–439.
- Lentz, Carola. 2016. « African middle classes: Lessons from transnational studies and a research agenda ». In *The rise of Africa's middle class: Myths, realities and critical engagements*, Zed Books, 17–53. London: Henning Melber.
- Lessault, David, et Cris Beauchemin. 2009. « Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne ». *Revue européenne des migrations internationales* 25 (1): 163–194.
- Marie, Alain. 1997. *L'Afrique des individus: itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*. Paris: Karthala.
- Melber, Henning. 2017. « The African middle class(es) – in the middle of what? » *Review of African Political Economy* 44 (151): 142–154.
- Neveu Kringelbach, Hélène. 2015. « Gendered educational trajectories and transnational marriage among West African students in France ». *Identities* 22 (3): 288–302.
- Noret, Joël. forthcoming. *Social Im/mobilities in Africa*. Joël Noret. Oxford: Berghahn.
- Osmont, Annik. 1987. « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain: un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise ». In *Famille et résidence dans les villes africaines*, 115–175. Paris: L'Harmattan.
- Sainsbury, Diane. 2012. *Welfare states and immigrant rights: The politics of inclusion and exclusion*. Oxford University Press.
- Van Hear, Nicholas. 2014. « Reconsidering migration and class ». *International Migration Review* 48: S100–S121.
- Wantchekon, Leonard, Marko Klašnja, et Natalija Novta. 2014. « Education and human capital externalities: evidence from colonial Benin ». *The Quarterly Journal of Economics* 130 (2): 703–757.
- Whitehouse, Bruce. 2011. « Approche comparative des familles dispersées (Mali-Congo): éducation et espaces nationaux ». *Autrepart* 57–58 (1): 233–246.
- Yount-Andre, Chelsie. 2016. « Giving, Taking, and Sharing: Reproducing Economic Moralities and Social Hierarchies in Transnational Senegal ». Evanston: Northwestern University, EHESS.